

Pôle Recherches et Publications

"Voices from the Sahel: Conversation, Visions and Solutions"

Engagement with the Youth and Women of the Sahel

October 2021

Par

Dr Ordy BETGA & François Jr EZE'E ATANGANAChercheurs au CEIDES

Novembre 2021



1. Quelles priorités du Plan des Nations Unies pour le Sahel sont les plus pertinentes dans votre contexte et pourquoi ?

Le contexte camerounais présente des similitudes avec d'autres territoires de l'espace sahélien en proie aux problèmes de développement, de lutte contre les changements climatiques ou encore de prévention et lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Toutefois, il apparait quelques singularités dues à des facteurs endogènes et exogènes. Les préoccupations les plus actuelles touchent alors les questions liées à :

- a) Prévention et résolution des conflits, de la radicalisation violente, de l'extrémisme violent et des activités criminelles transfrontalières. Pourquoi ? La région sahélienne du Cameroun est depuis de nombreuses années une plaque tournante des activités criminelles transfrontalières dont certaines ont contribué à accentuer les conflits au sein des communautés locales, mais aussi, à entretenir/alimenter la radicalisation et l'extrémisme violent. Aujourd'hui encore, elle est principalement affectée par les activités des groupes extrémistes et terroristes tels que Boko Haram et l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest. De nombreux attentats y sont fréquemment perpétrés et la situation sécuritaire globale dans cette région se dégrade également du fait de cette criminalité diversifiée (coupeurs de route, enlèvements, trafic de carburant, vol de bétail etc.);
- b) Promotion de l'accès à la justice et du respect des droits de l'Homme. Pourquoi ? les difficultés liées au respect des droits de l'Homme et à l'accès à la justice sont à la fois une cause et une conséquence de la violence qui sévit dans la zone sahélienne du Cameroun. Pour atténuer les vulnérabilités multiformes qui plombent le développement dans cette zone, il importe de renforcer et vulgariser les mécanismes locaux et nationaux de protection et de promotion des droits de l'Homme ;
- c) Promouvoir une croissance équitable et inclusive ; accroitre l'accès à des services de base qualitatifs. *Pourquoi* ? considérée parmi les plus pauvres du Cameroun, la région sahélienne (en particulier l'Extrême-Nord) est au rouge dans la quasi-totalité des indicateurs de développement. Les défaillances et déficits en termes d'acquis socioéconomiques et politiques accentuent les inégalités et ne permettent pas aux populations de bénéficier du minimum vital ;
- d) Favoriser la résilience face aux changements climatiques et encourager une gestion rationnelle des ressources naturelles. *Pourquoi* ? la région sahélienne du Cameroun est la plus exposée aux dérèglements climatiques. Elle est confrontée chaque année à des épisodes de sécheresse intense, à des inondations et à des pics de chaleur aux conséquences dévastatrices. L'accès à l'eau et l'irrigation posent également d'énormes problèmes, notamment avec les effets de l'assèchement du Lac Tchad;



- e) **Promouvoir l'accès aux énergies renouvelables.** Malgré un très grand potentiel, le taux d'électrification général du Cameroun est d'à peine 50%. Il est extrêmement bas dans la région sahélienne qui manque par ailleurs d'infrastructures adéquates. Développer l'énergie solaire et éolienne en initiant de nouveaux projets et/ou en s'impliquant dans ceux en cours serait une excellente opportunité pour la région ;
- f) **Développer les services numériques**. *Pourquoi* ? la fracture numérique est très prononcée en zone sahélienne du fait du déficit d'infrastructures technologiques, des problèmes d'accès à l'énergie, de l'éducation lacunaire et de la pauvreté ambiante. Il est pourtant avéré que le numérique et les NTIC en particulier peuvent être des catalyseurs de développement dans des environnements défavorisés. Des services doivent ainsi être développés autour du numérique pour faciliter la progression de l'économie numérique, l'accès aux informations, aux soins de santé, à une éducation de qualité;

2. Comment les jeunes et les femmes peuvent-ils contribuer à la pacification et au développement du Sahel ?

Les jeunes et les femmes constituent la majorité de la population sahélienne et sont de ce fait des catégories à écouter dans la maturation et réalisation des initiatives de développement. Cependant, ils sont aussi les principales cibles de l'extrémisme violent et du terrorisme, en tant qu'acteurs ou victimes. Pour accentuer leur contribution au développement du Sahel, à la pacification et à la prévention des violences, ils doivent :

- Systématiser leur présence dans l'élaboration et l'exécution des stratégies de prévention et lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent au niveau primaire, secondaire et tertiaire ;
- Se mobiliser dans tous les horizons et secteurs professionnels pour la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des conflits en mettant leurs voix à disposition pour la promotion des discours alternatifs, des messages de paix, de vivre-ensemble, de tolérance, et de solidarité;
- S'impliquer dans les activités de sensibilisation, d'éducation, de renforcement des capacités et d'autonomisation socio-économique en créant des plateformes sans filtre où les jeunes et les femmes dynamiques, porteurs de projets innovants et dotés d'un leadership certain « success stories » peuvent tenir la main de leurs congénères rencontrant plus de difficultés ;
- Multiplier les espaces de dialogue, de discussions et de collaboration afin de créer des plateformes, des incubateurs (d'idées, d'entreprises) susceptibles de favoriser l'implémentation de projets créateurs de richesses par- delà les frontières ;
- Etre à l'avant-garde dans la création et la promotion des opportunités dans le domaine technologique ;
- S'organiser pour sensibiliser et mener des activités visant à promouvoir le développement durable en s'inspirant des ODD;
- S'impliquer dans les instances de prise de décisions à un niveau stratégique élevé et mettre à la disposition des décideurs des propositions pour adresser des problèmes communs à travers des notes, études, rapports etc.



3. Comment l'ONU et les jeunes peuvent-ils collaborer pour changer la donne au Sahel ?

L'ONU est à tous les égards l'instance internationale disposant des meilleurs leviers d'action et de l'expertise nécessaire pour faire évoluer la situation au Sahel. Les jeunes de cet espace figurent quant à eux parmi les plus innovants et dynamiques d'Afrique. Il va donc de soi qu'une collaboration bien calibrée entre ces deux acteurs puisse faire émerger des solutions inspirantes et pertinentes pour transformer les contraintes et créer des opportunités. L'approfondissement des relations qu'on appelle de tous les vœux peut se faire à travers :

- La co-élaboration et co-éxecution des initiatives de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent dans le Sahel. L'ONU devrait davantage interagir avec des mouvements associatifs et groupes de chercheurs- jeunes qui ont des capacités réelles et une fine maitrise du terrain pour sécréter et implémenter des projets à destination des jeunes vulnérables ou radicalisés et engagés dans des violences. Cela peut être favoriser par la création d'un Observatoire ou d'un Centre régional sahélien de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (CRSPREV) sous l'égide de l'ONU avec le concours des organismes de la société civile et qui serait une instance permanente multi-acteurs de discussion et de propositions d'action concrètes;
- L'élaboration conjointe de programmes d'enseignement adaptés aux réalités locales (sous le modèle des modules de formation de l'UNITAR par exemple) pour renforcer les capacités des acteurs locaux dans divers domaines y compris en matière de sécurité humaine, gestion et animation des mouvements associatifs, droits de l'Homme, d'entrepreneuriat, de leadership etc.;
- La création d'un incubateur régional sahélien de projets et d'entreprises (Startup etc.) qui aura vocation à former et à aider les jeunes sahéliens à trouver des solutions alternatives à leurs besoins de financement. Logé dans un pays sahélien présentant les meilleurs indicateurs de performance, des séjours, séminaires court terme et long terme pourront être organisés en présentiel et en ligne au bénéfice des jeunes porteurs des projets inclusifs ;
- La création d'un réseau de jeunes sahéliens engagés dans la promotion du local content, de la RSE et des ODD afin de contribuer à limiter l'impact des perturbations climatiques, d'améliorer la gouvernance intelligente et rationnelle des ressources naturelles, en particulier extractives et surtout, militer pour que l'exploitation des richesses locales puisse profiter de façon équilibrée aux populations riveraines ;
- Le renforcement du plaidoyer en faveur de l'implication des jeunes et des femmes dans les instances régionales et nationales de prise de décisions ;
- L'adhésion aux initiatives onusiennes et le soutien aux projets axés sur le numérique pilotés par des jeunes.
- 4. Comment les jeunes, les femmes et les gouvernements peuvent-ils collaborer dans les secteurs du développement, de la résilience et de la promotion de la paix au Sahel ?



La collaboration entre les jeunes, les femmes et les Gouvernements est indispensable pour réagir de manière efficace aux défis dont ils font face. Dans les différents secteurs énoncés, cette collaboration peut se faire :

- En favorisant l'inclusion des jeunes et des femmes, leur participation au processus décisionnel aussi bien au niveau local que national, notamment en appliquant la règle de la parité et de la représentativité multi-échelle ;
- En rapprochant les espaces officiels d'assistance socioéconomique des jeunes et des femmes, et en incitant en particulier celles et ceux qui opèrent dans le secteur informel (la majorité dans le cas camerounais) à mieux se formaliser. Cela passe aussi par l'amélioration du climat des affaires et l'aménagement d'un statut particulier aux jeunes de moins de 35 ans et aux femmes afin qu'ils puissent profiter de mesures administratives, fiscales et douanières dérogatoires et attractives au bout d'un à deux ans dans le cadre de la réalisation de leurs activités commerciales et économiques ;
- En connectant plus étroitement les projets portés par des jeunes et des femmes aux guichets de financement aménagés par les Gouvernements, les partenaires au développement (ONU etc.) notamment, en facilitant l'accès à l'information, la gouvernance, en éliminant les pesanteurs bureaucratiques et en réduisant les risques de corruption et de favoritisme ;
- En élaborant et en exécutant de concert avec les jeunes et les femmes des projets de renforcement de la résilience communautaire, y compris en matière de limitation des effets des changements climatiques à l'exemple des activités de reboisement et d'agroécologie. A cet effet, les savoirs des populations autochtones vivant au plus près des zones à risques (dans l'Extrême-Nord par exemple) ou mieux conservées (en zone forestière) doivent être mis à contribution ;
- En améliorant les connaissances et la présence de tous les acteurs au sein des dispositifs (primaires, secondaires et tertiaires) nationaux et régionaux de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent;
- En renforçant et soutenant les actions des jeunes et des femmes dans le cadre de la promotion de la paix ;
- En multipliant les activités civilo-militaires et de rapprochement entre la population et les forces de défense et de sécurité (FDS), afin de retisser et/ou renforcer la confiance indispensable aux activités de prévention et de lutte contre la violence extrémiste.

Dans le cadre de la réalisation de ses missions, le CEIDES travaille depuis de nombreuses années sur des problématiques qui menacent avec acuité la vision de développement projetée en Afrique et en particulier dans les zones sahéliennes. C'est pourquoi, il conduit et s'implique dans des projets visant à trouver des solutions conformes aux besoins des populations et adaptées à leur espace de vie. A titre d'exemple, quelques projets pilotés dans la zone sahélienne du Cameroun et son pourtour peuvent être mentionnés.



N.B : Les Rapports et recommandations afférents à ces projets sont disponibles en Anglais et Français sur le site www.ceides.org

- **2017** : Sensibilisation pour la prévention de l'extrémisme violent en Afrique Centrale et dans le Bassin du Lac Tchad ;
- **2018** : Dialogue participatif pour la prévention de l'extrémisme violent dans l'Extrême-Nord du Cameroun et son pourtour ;
- **2019**: Boko Haram au Cameroun : quelles nouvelles dynamiques ?;
- **2020** : Evaluation de l'offre et des besoins en formation professionnelle des jeunes dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ;
- **2021**: Etude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans l'espace francophone : Quelles pistes d'action ? (Fenêtre CAMEROUN).



Le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) est un laboratoire d'idées qui cumule plus d'une dizaine d'années d'expérience dont six d'existence officielle sous la forme d'une association indépendante, à caractère scientifique et à but non lucratif.

Le CEIDES a vocation à contribuer à la paix et à la prospérité du continent. Il s'engage ainsi à travers la stratégie, la recherche, le conseil, l'influence et la formation dans le cadre du continuum des 3D Développement/Diplomatie/Défense.

Il compte 4 Clubs actifs qui rassemblent des décideurs, chercheurs et partenaires à différentes échelles.

L'intelligence des situations et des contextes, sans enfermement systémique, par recours à la rigueur méthodologique des sciences sociales, la capacité à mettre en place des espaces ouverts, transdisciplinaires et multiacteurs de dialogue structuré et en partager le fruit par des mécanismes de lobbying et plaidoyer sont notre cœur de métier.



B.P. 35147 Bastos-Yaoundé/Cameroun

Tél: (+237) 243 105 872

www.ceides.org Email:infos@ceides.org



Think tank Ceides